



**HAL**  
open science

## L'épaisseur différenciée de la limite : les usages asymétriques de l'espace frontalier isan-lao

Brett Le saint

► **To cite this version:**

Brett Le saint. L'épaisseur différenciée de la limite : les usages asymétriques de l'espace frontalier isan-lao. *Moussons : recherches en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, 2020, 35 (35), pp.213-238. 10.4000/moussons.6187 . halshs-02919634

**HAL Id: halshs-02919634**

**<https://shs.hal.science/halshs-02919634>**

Submitted on 3 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'épaisseur différenciée de la limite

## Les usages asymétriques de l'espace frontalier isan-lao

Brett Le Saint\*

Université Montpellier III-Paul Valéry, CERCE EA4584-E1, Montpellier, France

### INTRODUCTION

Depuis le début des années 1990, nombreux sont les appels publiés visant à promouvoir la production d'études concernant les communautés frontalières, à encourager les projets comparatifs et la constitution d'une anthropologie des frontières (Alvarez 1995; Baud & Van Schendel 1997; Wilson & Donnan 1998a; Donnan & Wilson 1999; Wendl & Rösler 1999), entendue comme sous-champ disciplinaire voué à l'élaboration d'un savoir proprement anthropologique des limites internationales. En même temps que les spécificités théoriques et méthodologiques de la discipline permettaient de contourner les réductions nationalistes

\* Brett Le Saint est docteur en ethnologie de l'université Montpellier III-Paul Valéry, CERCE (EA4584-E1). S'appuyant sur une ethnographie du quotidien frontalier ainsi que sur des corpus généalogiques et socio-économiques de première main, il élabore, dans son travail de thèse, une étude comparative de deux localités frontalières en même temps qu'une description de l'espace frontalier isan-lao. Par la comparaison systématique des dynamiques transformatrices qui opèrent sur chacune des deux rives, son étude vise à questionner un certain nombre d'affirmations établies de longue date concernant le statut de la frontière isan-lao et les relations entre co-frontaliers en soulignant les processus complexes de distinction et d'inclusion à l'œuvre à la frontière.

et étatiques à l'égard de cultures présentes sur un territoire délimité par l'analyse des processus socio-culturels quotidiens à l'œuvre au sein de communautés frontalières et transfrontalières (Wilson & Donnan 1998b), la frontière en tant qu'objet d'étude spécifique contribuait à renouveler les approches disciplinaires vis-à-vis des concepts de culture, de communauté ou d'équilibre social (Alvarez 1995 : 462). Simultanément, ces appels à l'étude des limites internationales conçues comme espaces frontaliers (*borderlands*) ont suscité l'émergence d'une littérature tout aussi importante dont l'intérêt n'est pas strictement dirigé vers l'étude particulière des vécus aux frontières géopolitiques mais qui étend l'objet frontière à toutes formes de limites (*boundaries*) et d'intersections spatiales, ethniques, sociales et culturelles qui traversent les différents mondes sociaux. C'est ce que Robert R. Alvarez qualifie de vision métaphorique de la frontière, à l'opposé d'une vision littérale (*ibid.*) tout en précisant que ces deux pôles se sont largement influencés.

On pourrait identifier une autre distinction au sein de ces analyses « littérales » de la frontière, à savoir celle qui existe entre les débats qui ont émergé autour de ce que l'on a appelé le tournant global en sciences sociales, c'est-à-dire une volonté de dépasser le cadre étatico-national dans un monde contemporain caractérisé par des déplacements globaux de biens et de personnes, et sa critique, qui tente, elle, de rappeler la force, notamment coercitive, des frontières et des dispositifs d'enfermement et d'attente (Agier 2014) mis en place à la périphérie des États dans un contexte de prolifération des murs (Walters 2006 ; Deleixhe, Dembinska, & Danero Iglesias 2019).

À l'égard de l'Asie du Sud-Est, ce renouvellement des approches frontalières, sans doute un peu plus tardif que dans d'autres régions du monde (van Schendel & de Maaker 2014), s'est aussi attelé à la critique des cadres nationaux et des analyses souvent jugées trop *top-down* des relations entre les États de la région et les minorités frontalières et qui adoptent une approche opposant trop souvent les centres à leurs périphéries en soulignant l'influence des premiers et une certaine passivité des seconds. Une partie de cette remise en cause des cadres nationaux s'est cristallisée autour de la notion de *zomia* théorisée par Willem van Schendel dans sa critique des *area studies* (en l'occurrence celles consacrées au Sud et au Sud-Est asiatique) qui ont tendance à privilégier l'étude de certains centres régionaux (Thaïlande, Vietnam et Indonésie pour l'Asie du Sud-Est, Inde, voire Inde du Nord, pour les spécialistes de l'Asie du Sud) et à placer conséquemment à la marge les études consacrées à des espaces situés à la périphérie de ces grands ensembles régionaux (van Schendel 2002). C'est le cas de la zone qu'il choisit d'appeler *zomia* et qui désigne les franges montagnardes situées aux frontières des différentes aires régionales asiatiques. Le concept a été popularisé par James C. Scott qui qualifie justement ces populations montagnardes comme s'étant construites activement contre les tentatives d'assimilation et de contrôle des États, notamment agraires, de la région (Scott 2013).

Sans utiliser la notion géographique de *zomia* et en n'allant pas jusqu'à adopter le « constructivisme radical » de James C. Scott (*ibid.*), cette volonté de renversement de perspective entre les centres et leurs périphéries est au cœur des

interrogations contemporaines des études frontalières sur la région qui mettent en valeur, non plus seulement comment les États ont produit les frontières, mais aussi comment les populations frontalières ont participé et participent à la territorialisation et, de manière générale, à la formation des États-nations (Baud & van Schendel; 1997, Ishikawa 2010). Cette littérature s'insère dans cette volonté comparative qui était au cœur du projet initial d'une anthropologie des frontières en multipliant les comptes rendus détaillés de réalités frontalières. Dans cette optique, les espaces frontaliers ne sont pas considérés comme des espaces isolés ou « sans-État » (Baird 2010 : 280) mais envisagés dans leurs interrelations avec les différents échelons de l'autorité étatique et leur participation ambivalente aux projets nationaux. Centrée sur la constitution d'élites frontalières locales (Sturgeon 2004) ou sur les avantages que tirent certaines minorités de leur condition frontalière (Baird 2010 ; Eilenberg 2012 ; Diana 2013), cette littérature souligne les modalités selon lesquelles les frontaliers s'accommodent mais aussi et simultanément subvertissent les limites nationales.

Le présent article s'inspire de cette littérature contemporaine concernant les frontières sud-est asiatiques en s'intéressant aux modalités quotidiennes des circulations à la frontière thaï-lao et à la topographie pratique que celles-ci dessinent. En effet, la frontière lao-thaïlandaise entre le Nord-Est thaïlandais (autrement appelée Isan) et la Plaine de Vientiane semble pouvoir s'insérer dans le même cadre d'analyse, c'est-à-dire en tant que frontière traversée par un ensemble ethnique homogène et relativement poreux en raison de l'existence d'un héritage historique, culturel et linguistique partagé au-delà de la limite frontalière et de la persistance de réseaux de parenté et d'interconnaissance entre les populations. La frontière érigée sous le coup de l'injonction de la France coloniale vis-à-vis du pouvoir siamois au tout début du xx<sup>e</sup> siècle est venue séparer une population lao que des siècles de migrations et de déplacements parfois forcés avaient répartie entre la rive gauche et la rive droite du Mékong. Néanmoins, à la différence de la majorité des groupes frontaliers concernés par les études de cas citées précédemment, les populations que la frontière thaï-lao sépare ne constituent pas des minorités au sein de leur État-nation respectif, notamment concernant les populations laotiennes de la Plaine de Vientiane qui représentent la population majoritaire lao sur laquelle le projet national laotien s'est construit ces dernières décennies (Pholsena 2006). Si la majorité des habitants du Nord-Est thaïlandais se distingue quant à elle quelque peu des Thaïs centraux du point de vue ethnolinguistique, elle ne constitue pas une minorité au même titre que les groupes montagnards en Thaïlande. Néanmoins et bien qu'une partie du projet de construction nationale thaïlandais ait reposé sur une volonté de thaïser les populations de l'Isan, la majorité des habitants de la région frontalière du Nord-Est est longtemps demeurée suspecte de déloyauté en raison, notamment, de plusieurs épisodes politiques témoignant ou ayant fait peser le soupçon de liens idéologiques et culturels entre les populations des deux rives frontalières (révoltes des *phu mi bun* au début du xx<sup>e</sup> siècle (Murdoch 1974 ; Ladwig 2014), guérillas communistes des années 1960 et 1970, Chemises rouges à partir de 2006). Dans cette configuration, la frontière lao-thaï entre l'Isan et la

Plaine de Vientiane a longtemps été décrite comme une frontière poreuse et le Mékong, qui la représente dans cette partie du territoire, comme un « pont » entre les deux populations (Keyes 1966 : 24).

Basée sur une ethnographie de quinze mois menée entre deux villages frontaliers, Ban Hat Sai (village thaïlandais de 1 100 habitants et situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale provinciale de Nong Khai) et Ban Na Daeng (village laotien de 1 500 habitants localisé à une quarantaine de kilomètres de la capitale nationale, Vientiane, dans la province d'Hatxayfong)<sup>1</sup>, ma proposition réinterroge le rôle de la limite nationale dans les relations entre co-frontaliers. En m'appuyant sur une observation continue du quotidien frontalier entre les deux rives, je souhaite interroger les multiples dimensions qui structurent, modélisent et étendent différemment l'espace frontalier en fonction des usages pratiques qui y ont cours au quotidien. Au-delà de l'idée de culture frontalière, sorte d'espace marginal, situé à la périphérie des États-nations, qui lierait les populations des deux rives autour d'intérêts communs, de la frontière comme seule limite internationale ou encore de la frontière conçue comme dispositif de régulation d'exception, cette proposition veut montrer comment, malgré l'informalité des circulations, cet espace frontalier constitue un espace complexe, asymétrique, densément structuré par des forces qui ont tout autant à voir avec des intérêts locaux qu'avec des forces sociales qui opèrent à une échelle élargie. Dans un premier temps, je détaillerai les modalités selon lesquelles cet espace est effectivement régulé de manière informelle, pris entre certains intérêts locaux et des exigences officielles ambiguës. Ensuite, je rendrai compte de la réalité effective des pratiques et des circulations qui ont cours à la frontière pour qualifier ce que je nomme l'épaisseur différenciée de la frontière, c'est-à-dire l'étendue et la fonction différenciée de la frontière pour les populations des deux rives. Ainsi, la topographie pratique de cet espace démontre que l'absence (partielle) de dispositifs régulatoires forts et violents ne signifie pas que la frontière s'efface, ni qu'elle constitue un espace horizontal mais qu'au contraire se concentrent en son sein nombre de contradictions et d'asymétries sociales et qu'elle est densément structurée par ces dernières.

## UN ESPACE DE RÉGULATION INFORMELLE

### Un point de passage non-officiel : la portée régulatoire dissimulée des *sala*

À première vue, tout porterait à croire que la circulation inter-villageoise entre Ban Hat Sai (Thaïlande) et Ban Na Daeng (Laos) s'opère sur le mode informel de l'interconnaissance et de la parenté commune (au moins métaphorique puisqu'aussi bien localement qu'à l'échelle des relations diplomatiques entre les deux États, les liens entre le Laos et la Thaïlande sont décrits par la métaphore d'une relation entre aîné et cadet, *phinong*). Ainsi, le Mékong, pourtant érigé tardivement en « frontière naturelle » par les colons français entre l'Indochine et le Royaume de

Siam (certains officiels de la France coloniale songèrent un moment que la frontière naturelle entre les deux ensembles aurait dû se trouver sur la ligne montagneuse qui sépare le bassin du Mékong et celui du Chao Praya (Ivarsson 2008: 34-35), constituerait plutôt un pont entre les deux populations, un espace partagé entre les villageois des deux rives, en adéquation avec l'idée selon laquelle la région nord-est thaïlandaise constitue un espace social intermédiaire qui fluidifierait la rigidité abstraite de la limite souveraine par l'intermédiaire des réseaux locaux (Ivanoff 2011). C'est en partie vrai, et ce pour plusieurs raisons, mais nous verrons par la suite que ce seul constat ne permet pas d'apprécier la complexité des relations frontalières et la segmentation sociale de l'espace frontalier.

Le passage entre les villages de Ban Hat Sai et de Ban Na Daeng ne constitue pas un poste-frontière officiel. Le plus proche n'est situé qu'à une vingtaine de kilomètres des deux villages entre la ville provinciale de Nong Khai et le village laotien de Tha Nalaeng. Et, comme on peut aisément l'imaginer, la densité des flux frontaliers, les motifs de traversée et même le sens des circulations frontalières n'ont pas grand-chose à voir avec ceux constatés entre les deux villages. De même, la forte présence de dispositifs de régulation, de sécurité et de surveillance dans et autour du poste-frontière et la nécessité corollaire pour les prétendantes et les prétendants à la traversée d'avoir des papiers en règle distinguent très largement les deux espaces frontaliers entre eux et les formes de leur régulation. Si le passage entre Nong Khai et Tha Nalaeng nécessite la détention d'un passeport pour un séjour prolongé ou la confection d'un *border pass* permettant un séjour de trois jours sur le territoire voisin aussi bien pour les ressortissants thaïlandais que pour les ressortissants laotiens, aucune procédure administrative de la sorte n'est nécessaire en pratique pour la traversée entre les deux villages étudiés. Officiellement illégale, cette dernière repose localement, et en principe, sur la reconnaissance mutuelle des villageois.

Néanmoins, l'informalité du passage entre les deux villages ne signifie pas qu'il y ait absence de régulation des traversées mais les signes de celles-ci ne se laissent découvrir qu'à force de temps passé à observer les rives du fleuve. Plusieurs pavillons en bois sont apparents sur les rives des deux territoires villageois. Ces petites structures que l'on peut trouver dans la plupart des villages lao et thaï, aussi bien dans les rizières qu'aux abords des maisons, et que les habitants des deux rives nomment *sala* sont conçues principalement pour s'abriter de la chaleur et des rayons du soleil. Pour autant, sur chacune des deux rives, un *sala* en particulier remplit une fonction nettement différenciée et constitue un lieu de passage et d'activité bien plus dense que tous les autres (fig. 1; fig. 2). À première vue, ces deux espaces sont, comme toutes les autres structures d'apparence similaire, principalement dévolus à la détente et au divertissement. C'est le cas sur la rive laotienne où certains habitants se réunissent quotidiennement pour jouer aux cartes. La nature récréative de ces lieux est d'ailleurs formellement identifiée par les habitants laotiens qui, lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils vont y faire, répondent par un laconique: «*pai lin yu thang tha*» («je vais jouer/me détendre sur les berges») ou par l'expression récurrente «*yu sue sue, yu la la*» («on est



Fig. 1. *Sala de Ban Na Daeng*

Photo : B. Le Saint, 2016.



Fig. 2. *Sala Ban Hat Sai*

Photo : B. Le Saint, 2016.

juste là tranquillement, sans rien faire»). S'il est vrai que ces *sala* remplissent une fonction récréative, les heures d'observation passées sur les rives du fleuve permettent de constater qu'elles assument d'autres fonctions, plus attachées à la nature frontalière de l'espace et que ces remarques quotidiennes concernant l'inconséquence des activités qui s'y déroulent viennent euphémiser. Les interrogations formulées de manière récurrente à l'égard des activités réalisées par les habitants ne sont d'ailleurs pas de mon seul fait et constituent une partie des interactions de faible intensité constatées quotidiennement dans le village laotien. Alors que l'on pourrait éventuellement penser que ces activités de détente sur les berges du fleuve, répétées au quotidien, puissent faire partie de ces pratiques qui ne sont questionnées que par les ethnologues et que pour les locaux cela ne relèverait que de l'ordre du « ce qui va sans dire », on constate en réalité que ce genre d'interrogations saturent les interactions quotidiennes dans un contexte où le petit commerce et les menues transactions revêtent une grande importance dans les économies domestiques locales. Ainsi, s'enquérir des activités des uns et des autres permet de déterminer la nature et les profits éventuels des ventes quotidiennes réalisées dans le voisinage.

Dans un tel cadre, ces deux *sala* constituent, en réalité, des observatoires privilégiés des activités qui se déroulent sur le Mékong pour les habitants. Surplombant le fleuve, ils permettent aussi bien l'observation des activités de pêche, qui constituent une ressource importante du quotidien laotien, que des différentes traversées qui se réalisent entre les deux villages. Ce *sala* laotien constitue un point de rencontre important pour les pêcheurs (principalement des hommes) qui attendent de pouvoir s'élancer sur le fleuve ainsi que pour les intermédiaires (principalement des femmes) qui viennent s'enquérir des prises du jour et espérer les acheter à bon prix afin de les revendre sur les marchés de Vientiane. C'est aussi un espace de sociabilité particulier où les rumeurs et remarques à l'égard des usages et des activités du fleuve vont bon train.

Car, outre la pêche, les propriétaires de bateaux sont aussi les passeurs privilégiés vers l'autre rive thaïlandaise. Moyennant la somme de 100 baths, les habitants du village peuvent être conduits sur l'autre rive, soit un peu en amont dans le village de Ban Hat Sai, soit en aval dans le village voisin. Il est intéressant de noter que dans le cas des traversées frontalières, c'est toujours la monnaie thaïlandaise qui est utilisée alors que la plupart des transactions, à l'exception de celles qui engagent de larges sommes d'argent comme l'achat d'un véhicule ou de terres, se réalisent dans la devise nationale laotienne (le kip). Le poids relatif des deux monnaies fait que le kip laotien n'est que rarement utilisé dans les transactions qui engagent une activité frontalière et jamais lorsque l'un des protagonistes de l'échange est un Thaïlandais. Le poids du baht thaïlandais face au kip laotien, tout comme celui de l'économie thaïlandaise face à celle du Laos influencent bien entendu le sens de la circulation des biens à la frontière mais aussi, comme cela a été constaté dans d'autres contextes et comme on pourra le voir plus loin dans la discussion, la structure des relations sociales et économiques à la frontière (Ishikawa 2010 : 193).

Nombre de discussions qui ont lieu dans le *sala* sont alors centrées autour des motifs des traversées des uns et des autres, sur les types d'achats réalisés sur la rive thaïlandaise, leur coût, les personnes visitées ainsi que sur les derniers événements locaux qui ont pu avoir lieu à Ban Hat Sai. On pourrait penser que ces interactions de faible intensité n'ont pas de conséquence sur la circulation frontalière. En réalité, elles ont pour effet que toutes les activités qui se déroulent sur le fleuve sont visibles aux yeux de toutes et de tous. Elles peuvent avoir des conséquences plutôt anodines, comme le fait qu'un pêcheur se verra enjoint à vendre une belle prise à une intermédiaire locale qui aura assisté à la pêche (ou qui en aura été informée par d'autres villageois) plutôt que d'essayer de le vendre à d'éventuels plus riches consommateurs dont il aurait pu tirer un meilleur prix. Mais cela signifie aussi que toute personne inconnue qui arriverait à cet embarcadère serait immédiatement identifiée comme un intrus et susceptible d'être dénoncée aux autorités. Les rumeurs qui circulent peuvent aussi avoir des conséquences selon le degré de confiance accordé aux auditeurs présents dans le *sala*. De jeunes hommes de Na Daeng avaient été arrêtés une nuit (et l'un d'entre eux tué) par les autorités thaïlandaises après qu'un habitant, qui avait eu vent de la transaction, avait informé les autorités du village qu'un trafic de méthamphétamines allait se tenir cette nuit-là. Aussi, malgré une absence quasi généralisée au quotidien d'une quelconque autorité dédiée à la régulation frontalière (police et armée) et une faible présence des autorités villageoises (qui peuvent éventuellement demander une taxe inopinée pour les biens ramenés de l'autre rive si elles constatent une arrivée pendant leur rare présence), la surveillance et la régulation des activités fluviales et des traversées s'opèrent par les villageois eux-mêmes sur un mode informel. Ainsi, cet espace d'apparence banal constitue un site important dans l'économie des échanges d'informations sur les activités frontalières à l'échelle villageoise.

L'homologue thaïlandais de ce *sala* de Na Daeng fait, lui, l'objet d'une activité plus modeste au quotidien. Il constitue avant tout un lieu d'attente et peut aussi bien être occupé par les propriétaires laotiens de pirogues venus conduire un de leur co-villageois et qui attendent la fin de leurs éventuelles transactions réalisées à Hat Sai, que par des Laotiens attendant la venue d'un parent thaïlandais. Les seuls usagers thaïlandais réguliers sont des hommes assez âgés (de 50 à 80 ans) occupant ou ayant occupé des responsabilités à Hat Sai qui viennent s'y installer en fin de journée. Certains d'entre eux sont membres ou ont été membres du comité villageois (*kammakan mu ban*). Officiellement, ils sont chargés de demander aux arrivants laotiens la durée et la nature de leur venue et de consigner leur identité. C'est du moins ce que m'affirmait au début de mon séjour Pho Tu Soet, un des occupants réguliers de ce *sala* et membre du comité villageois. En réalité, ces hommes ne sont pas présents pour constater la plupart des arrivées laotiennes ou les éventuels départs de leurs co-villageois thaïlandais puisqu'ils ne se tiennent dans ce *sala* que de manière sporadique, principalement durant les dernières heures du jour. De même, après plusieurs mois d'enquête, ce même Pho Tu Soet m'avoue qu'ils ne font simplement que demander (« *tham sue sue* » : « on demande simplement, pour la forme »), ils ne questionnent pas les arrivants sur leur identité, ni sur la

durée du séjour. Généralement, et cela quelle que soit la réponse de ces derniers, l'interrogatoire se résume par un « *ma i nyang?* » ou « *ma thammai?* » (« qu'est-ce que tu viens faire ? »). Pho Tu Soet m'explique que si les formes de leur surveillance sont si légères, c'est en raison de la forte interconnaissance qui lie les deux rives. Il connaît personnellement la quasi-totalité des individus qui traversent le fleuve, dont certains sont liés par alliance avec des habitants de Hat Sai et d'autres sont simplement des acteurs réguliers du commerce transfrontalier. Plus encore, Pho Tu Soet participe activement à l'économie frontalière puisqu'il prodigue ses services à certains ressortissants de Na Daeng en les accompagnant en voiture, pour la somme de 400 baths, effectuer leurs transactions dans les marchés et les supermarchés de la ville provinciale de Nong Khai. Ce type de service lui permet d'ailleurs de contrôler une partie des activités de certains arrivants laotiens lors de leur sortie hors du territoire de Hat Sai.

Des deux côtés, ces *sala* jouent donc un rôle informel de régulation mais selon des modalités différentes: du côté laotien, elle s'effectue sans l'aide d'officiels dont on aurait pensé que de telles prérogatives régaliennes auraient pu leur être dévolues, mais informellement par toutes et par tous; dans le cas thaïlandais, cette régulation est réalisée par des personnes qui, effectivement, ont (ou ont eu) localement un statut d'officiel mais qui n'interrogent que vaguement les arrivants et participent même de l'activité transfrontalière. Le caractère en partie licite mais illégal (Soimart Rungmanee 2014, 2016) des traversées concourt à une certaine ambiguïté de la régulation frontalière et de son officialité. Il en est de même concernant le statut des acteurs dont elle constitue la prérogative.

## Une officialité ambiguë

Si malgré leur illégalité, les autorités locales des deux territoires autorisent certaines traversées inter-villageoises, elles le font selon des modalités différentes. Du côté laotien, malgré les fréquents rappels matinaux du chef de village au sujet de la nécessité de rendre compte aux autorités villageoises de toute traversée et particulièrement de toutes les arrivées sur le territoire de Na Daeng<sup>2</sup>, aucune véritable mesure n'est mise en place pour contrôler les flux transfrontaliers quotidiens. Les autorités laotiennes locales ont conscience du poids de l'économie frontalière et de la nécessité pour leurs administrés de faire appel au commerce frontalier pour vivre. Pour certains habitants de Na Daeng, cette « permissivité frontalière » constitue un des arguments principaux pour juger de la qualité des mandats politiques locaux. J'ai pu le remarquer durant l'année 2016 où les différents rappels à l'ordre des autorités du sous-district concernant la nécessité de mieux réguler les activités frontalières (sans que ceux-ci soient suivis de mesures particulièrement effectives) constituaient une source d'agacement pour les villageois qui espéraient un changement de responsable à l'échelle du sous-district. Sur la rive thaïlandaise, la désertion des classes d'âge les plus jeunes vers les centres urbains constatée depuis plusieurs années (Funahashi 1996; Rigg & Salamanca 2011; Thuttai Keeratipongpaiboon 2012; Formoso 2016; Shirai & Rambo 2017; Shirai, Fox, Leisz,

Fukui, & Rambo 2017), incite nombre de riziculteurs thaïlandais à faire appel à une main-d'œuvre laotienne lors des travaux agricoles les plus coûteux en temps et en ouvriers<sup>3</sup>. Ainsi, les autorités villageoises mais aussi celles du district (*amphoe*) ont conscience de la nécessité de ne pas trop réglementer ces embauches et laissent une certaine liberté quant à la gestion de ces flux entrants informels. Mais, si cette tolérance est le fait d'acteurs qui ont des prérogatives politiques à l'échelle locale, il n'en reste pas moins que ces traversées ne peuvent bénéficier de la pleine légitimité de l'officialité. Un panneau présent à proximité du fameux *sala* thaïlandais me semble particulièrement illustrer cette ambiguïté (fig. 3).



Fig. 3. Panneau situé à proximité de l'abri de Ban Hat Sai

Photographie modifiée en accord avec l'exigence d'anonymat des lieux et des personnes.

Photo : B. Le Saint, 2016.

Formellement destiné à la réglementation de l'embarcadère (*rabiap kan chot ruea*) et aux usages que peuvent en faire les pêcheurs thaïlandais, il spécifie les horaires de son utilisation, l'obligation de stationner sa pirogue en ce point précis des berges, l'obligation de se présenter aux autorités s'il s'avère nécessaire d'utiliser l'embarcadère en dehors des heures réglementaires ainsi que l'interdiction de l'utiliser pour des activités qui contreviennent aux lois du Royaume de Thaïlande. Il mentionne par ailleurs la possibilité, pour les ressortissants laotiens, de l'utiliser en cas de circonstances exceptionnelles : maladie ou accidents survenus sur le fleuve. Le texte est signé par un comité responsable de la réglementation concernant les pirogues à l'échelle du village ; comité qui n'a d'existence que dans le cadre de ce

seul panneau d'affichage (*khana kammakan chat rabiap ruea pracham muban*) et qui vise précisément à attribuer un caractère officiel à la réglementation.

Cependant, malgré le fait qu'il soit spécifié que cette réglementation ne concerne que les usages particuliers de l'embarcadère, on comprend très vite qu'elle a, en réalité, pour vocation de réglementer les arrivées sur le territoire thaïlandais sans que l'autorité constituée pour l'occasion puisse pratiquement affirmer que c'est ce qu'elle fait. Car, la plage horaire de fonctionnement de l'embarcadère, l'obligation de stationner en ce point précis et la nécessité (en cas d'urgences médicales) de faire part aux autorités de toute arrivée nocturne, sont des règles qui s'appliquent, dans les faits, aux arrivants laotiens et que les habitants de Na Daeng connaissent fort bien puisque, nous le verrons dans la partie suivante, ils ont un usage bien plus intense de la frontière. Les habitants thaïlandais ne s'en soucient eux que très peu dans la mesure où ces derniers sont relativement peu nombreux à faire usage du fleuve par rapport à leurs co-frontaliers. Ce sont effectivement les frontaliers laotiens qui, ayant fait la traversée vers Hat Sai, se hâtent de repartir sur la rive laotienne avant l'horaire affiché de l'embarcadère (18 heures), ce sont eux qui préviennent les autorités locales lors de traversées nocturnes exceptionnelles en raison de problème de santé, ce sont eux encore qui s'appliquent à stationner leur pirogue en ce point précis de l'embarcadère. Aussi, bien que le comité responsable de cette réglementation ne puisse se prémunir officiellement de réguler les traversées laotiennes puisqu'elles sont officiellement illégales, c'est pourtant cette fonction qu'il remplit à l'échelle inter-villageoise.

La régulation thaïlandaise du fleuve s'appuie alors sur une menue officialité créée pour l'occasion pour gérer les arrivées laotiennes acceptées comme licites à l'échelle locale mais formellement illégales du point de vue du droit national et binational. Ainsi, bien qu'il n'existe pas de structure représentative de l'administration douanière, les deux *sala* constituent des lieux de régulation informelle et malgré l'absence de réglementation officielle concernant ces traversées inter-villageoises, c'est le règlement de l'embarcadère qui joue, sans pouvoir le faire officiellement, ce rôle sur les rives thaïlandaises. Dès lors, cet espace est pris entre sa nature frontalière, lieu de la limite souveraine entre les deux États, et l'interconnaissance qui lie les personnes des deux rives.

## SEGMENTATION SPATIALE ET TEMPORELLE DE L'ESPACE FRONTALIER

Ces premiers constats concernant la régulation frontalière et son ambiguïté dans un contexte si informel sembleraient décrire un espace frontalier d'exception, caractérisé par sa situation ambivalente par rapport à la réglementation de l'État et dont le fonctionnement serait régi principalement par le partage d'intérêts communs entre les deux rives. De la sorte, on assisterait à l'émergence d'une véritable culture frontalière (Donnan & Wilson 1999: 11-14), forme de reconnaissance d'une histoire et de liens partagés entre les deux rives que l'arbitraire de la

délimitation coloniale et de construction nationale respective ne serait pas parvenu à annihiler après plus d'un siècle. Néanmoins, si l'on s'intéresse aux usages pratiques quotidiens du fleuve de la part des ressortissants des deux rives, on se rend compte que la réalité de la structure de cet espace frontalier et son étendue varient considérablement selon les acteurs en présence et selon certaines temporalités ; des aspects que la seule attention aux modalités de régulation des traversées ne permet de constater et qu'une ethnographie du quotidien permet, elle, de déceler.

### *Lai mong*: l'administration laotienne de l'espace fluvial inter-villageois

J'ai déjà rapidement évoqué la pêche et comment celle-ci constituait une activité plus largement pratiquée par les habitants de Na Daeng et beaucoup moins par ceux de Hat Sai. En effet, elle constitue une activité centrale pour les hommes laotiens et un complément journalier aux autres activités agricoles et éventuellement salariales des familles de Na Daeng. Les pêcheurs laotiens pratiquent la pêche au filet toute l'année (*lai mong*)<sup>4</sup> (fig. 4), bien que certaines saisons soient plus propices à une activité plus intense sur le fleuve (comme le début de la crue et de la décrue du Mékong). Certains habitants de Hat Sai pratiquent eux aussi la pêche au filet mais les pêcheurs réguliers ne sont qu'une petite poignée. La plupart des autres habitants se contentent de pêcher à la ligne ou au *kadung* (sorte de carrelet fixé à un long manche en bambou qui peut être monté sur une embarcation avec un système de balancier mais est souvent utilisé à la main) lorsque le niveau du fleuve est le plus haut (entre juillet et octobre). Bien que la riziculture constitue l'activité principale des résidents de Hat Sai, nombre d'entre eux occupent des emplois salariés, consomment des produits des marchés et supermarchés locaux et ne dépendent pas des ressources halieutiques du fleuve pour leur propre consommation et l'économie de leur maisonnée. De la sorte, si l'on observe les activités qui se déroulent sur le fleuve lui-même, celui-ci pourrait passer pour un prolongement du territoire villageois de Na Daeng. La limite frontalière qui divise virtuellement le fleuve en deux n'a alors pas de valeur dans la segmentation des activités fluviales. Plus encore, lors de la saison sèche et alors qu'apparaissent des langues de sable sur les berges thaïlandaises, les pêcheurs laotiens n'hésitent pas à se réunir collectivement pour pêcher *kadung* sur le territoire thaïlandais ainsi découvert.

Une telle présence des Laotiens sur le fleuve a incité les autorités de Na Daeng à réglementer les activités de pêche en déterminant chaque jour les personnes autorisées à les exercer. Ainsi, l'espace villageois est divisé en trois unités spatiales (*nuea, kang, tai*) représentant les parties ouest (amont), centre et est (aval) du village. Chaque jour les habitants d'une de ces unités sont autorisés à pêcher, le jour suivant sera dédié à une autre partie du village et ainsi de suite. Ce roulement permet d'éviter une trop forte affluence sur le fleuve et de donner à chacun l'occasion de bénéficier de plusieurs jours de pêche dans la semaine. La nuit, malgré les risques pour les pêcheurs et la difficulté pour les autorités laotiennes de

constater les possibles trafics, la pêche est aussi autorisée mais réglementée selon un fonctionnement différent. Le nombre de pêcheurs étant moindre, les hommes désireux de pratiquer la nuit doivent s'inscrire sur une liste établie avec les autorités du village pour déterminer à la suite de quel villageois ils seront autorisés à s'élancer sur le fleuve. Dès lors, non seulement le fleuve est principalement occupé par les ressortissants laotiens mais cette occupation est réglementée et organisée en pratique par les autorités de Na Daeng selon des modalités différentes le jour et la nuit. Étant donné le faible nombre de pêcheurs à Hat Sai, une telle gestion des activités fluviales n'existe pas, à l'exception des indications affichées près de l'embarcadère dont on a déjà dit qu'elles servaient en pratique bien plus à régler les traversées laotiennes que les activités liées à la navigation sur le fleuve des ressortissants thaïlandais.



Fig. 4. Pêcheur laotien étendant son filet

Photo: B. Le Saint, 2016.

À ces différentes segmentations nationales et temporelles (nocturnes/diurnes) de l'espace fluvial s'ajoute une autre dimension qui influence très largement le déroulement des activités sur le Mékong: celle de la temporalité rituelle. Celle-ci est bien connue des spécialistes de la région et du bouddhisme theravada puisqu'elle a trait en l'occurrence à certaines précautions observées par les habitants lors de jours sacrés (*wan sin* ou *wan pha*), calculés en fonction du calendrier lunaire et qui marquent, tous les huit et sept jours, des périodes où l'observance religieuse est la plus intense. Ce sont les jours du mois où le nombre de fidèles au temple (*wat*) est le plus grand. Ces derniers arborent une ferveur toute particulière durant la période du carême bouddhique (*phansa*). Plus important en ce qui nous concerne, durant les jours de *wan sin*, les habitants doivent prendre certaines précautions et il est particulièrement mal venu de tuer des êtres vivants durant ces journées spécifiques. Au contraire des bonnes actions permettant d'obtenir des mérites (*bun*), les mauvaises seraient particulièrement déméritoires (*bap*). Tuer un animal durant un jour de *wan sin* est donc particulièrement *bap*. Cet interdit a des conséquences sur les aspects les plus triviaux de la vie quotidienne puisqu'il est donc impossible de tuer un poisson ou un poulet durant ces journées pour nourrir la

maisonnée. Les habitants doivent alors se contenter de morceaux d'animaux déjà tués les jours précédents pour se nourrir<sup>5</sup>. Aussi, les jours de *wan sin*, le fleuve est particulièrement désert et les quelques rares hommes qui s'aventurent néanmoins à la pêche durant ces jours particuliers se voient disqualifier du point de vue moral<sup>6</sup>. Dès lors, si l'on s'intéresse à la réalité de l'espace frontalier tel qu'il est produit par les pratiques qui s'y insèrent au quotidien, on voit bien que celui-ci varie, non seulement en fonction des réglementations locales de la pêche mais aussi par une certaine temporalité religieuse. Celle-ci est d'autant plus frappante qu'elle souligne, par l'absence des pêcheurs laotiens sur le fleuve en ces jours de *wan sin*, l'asymétrie des usages de l'espace frontalier et, partant, la densité différenciée de ce dernier.

### Les épaisseurs différenciées de la limite frontalière

Cette asymétrie des usages de l'espace frontalier ne concerne pas seulement les pratiques du fleuve en tant que ressource mais s'exerce aussi largement dans la densité, le sens et les motifs de traversée. Là aussi, les circulations d'une rive à l'autre sont très largement le fait des ressortissants laotiens.

Les motifs de la traversée peuvent varier considérablement. Comme on a pu le voir, l'embauche de travailleurs agricoles laotiens est courante – même si elle est en déclin aujourd'hui – et durant la saison agricole, certains Laotiens font l'aller-retour dans la journée pour aller travailler dans certaines rizières thaïlandaises. Le plus souvent, ces travaux journaliers se réalisent à l'intérieur de réseaux de parenté ou bien auprès d'employeurs connus depuis de nombreuses années. Malgré l'insertion de ces embauches à l'intérieur de réseaux d'interconnaissance, le fait que les frontaliers thaïlandais ne sont jamais embauchés par les propriétaires laotiens témoigne de l'asymétrie sociale (mais aussi symbolique) qui structure les relations frontalières où les travailleurs laotiens sont structurellement placés en position de subordonnés. Bien que les populations du Nord-Est thaïlandais aient longtemps constitué et constituent encore aujourd'hui une main-d'œuvre bon marché pour les entreprises du centre thaïlandais, des pays du Golfe et certains pays asiatiques, ce positionnement relatif se transforme dès lors que l'on analyse la structure des relations à la frontière.

Les traversées quotidiennes du fleuve sont aussi principalement réalisées dans le but d'effectuer des achats, notamment de biens manufacturés qui sont bien plus accessibles sur la rive d'en face, autant du point de vue de la distance géographique que du coût des produits eux-mêmes. La proximité de la rive thaïlandaise permet aussi aux agriculteurs laotiens d'acheter des semences de riz pour leurs futures pépinières dont les plantules seront replantées dans leurs propres rizières. De même, certains agriculteurs vont se fournir en engrais dans la capitale provinciale de Nong Khai dans le but avoué d'améliorer leur production. À bien des égards, les riziculteurs laotiens considèrent le riz thaïlandais comme étant « plus beau » (*ngam*) que le riz laotien local, bien que le premier engendre des coûts supplémentaires de production. Et malgré la plus-value d'autochtonie dont bénéficient les semences

laotiennes locales, il est surprenant d'entendre le riz thaïlandais valorisé par rapport aux variétés laotiennes. Cela témoigne une nouvelle fois de l'asymétrie symbolique qui structure les relations entre les deux rives, en particulier lorsqu'elle concerne le riz, un élément bénéficiant d'une signification symbolique aussi forte et autour duquel gravite une bonne partie de l'économie agricole et domestique locale.

Hors de la saison agricole et lorsque les poissons se font plus rares sur le Mékong, certaines femmes du village vont se fournir directement en poisson sur les marchés de Nong Khai pour ensuite le revendre à la capitale. Par ailleurs, certains agriculteurs thaïlandais revendent directement leur production de tomates ou d'autres fruits à des intermédiaires laotiens qui les vendent ensuite à des marchands des villages voisins ou directement à Vientiane. Les acheteurs sont quasi systématiquement des résidents de la rive gauche laotienne en raison de l'écart significatif qui existe entre les prix constatés sur la rive thaïlandaise et sur le territoire laotien. Cela permet aux agriculteurs thaïlandais de revendre plus cher des petites quantités de leur production (tomates, combava, etc.) qu'ils auraient vendues pour une somme plus modique à une entreprise locale<sup>7</sup>. Le passage entre les deux villages constitue la route privilégiée des résidents de Na Daeng pour se rendre jusqu'aux supermarchés de Nong Khai et représente une alternative plus commode et moins coûteuse que le passage entre Tha Nalaeng et la ville provinciale.

Un autre des motifs récurrents de traversée et qui est d'ailleurs le seul motif officiellement revendiqué sur le panneau disposé près du *sala* de Ban Hat Sai pour autoriser la venue de Laotiens sur le territoire, est celui de la traversée pour raisons médicales. Après l'automédication et en cas d'affection prolongée, la plupart des villageois laotiens se tournent ensuite vers l'autre rive pour assurer leurs soins. Il existait auparavant un médecin reconnu qui habitait dans le village voisin, situé en amont de Ban Na Daeng. Depuis son décès, les habitants de Na Daeng vont plus régulièrement consulter, se faire administrer des soins ou simplement se procurer leurs médicaments sur la rive thaïlandaise. Une Thaïlandaise, que j'appelle ici Mae Thom, assure ce rôle de médecin à Hat Sai et constitue de la sorte la solution la plus locale lorsque certaines affections se prolongent. La venue de Laotiens dans le but de recourir à des soins n'est pas du tout exceptionnelle et, en dehors des visites que Mae Thom effectue à domicile à Hat Sai et dans les villages environnants, celle-ci reçoit chez elle presque autant de ressortissants laotiens que de patients thaïlandais. Dans les cas d'affections plus graves, nécessitant le recours à des soins réguliers ou plus spécialisés, les habitants de la rive gauche n'hésitent pas à consulter à l'hôpital provincial de Nong Khai ou à s'y faire hospitaliser durant plusieurs jours si nécessaire. Bien que ne bénéficiant pas, en tant qu'étrangers, de la couverture universelle ouverte aux Thaïlandais permettant l'accès à une consultation à 30 baths, les prix des hôpitaux publics thaïlandais peuvent parfois être réduits en fonction de la condition sociale des patients, même lorsque ceux-ci sont laotiens. Les recours sanitaires transfrontaliers sont d'ailleurs particulièrement importants dans la province d'Hatxayfong en raison notamment de cette possibilité de traversée directe sans passer par le Pont de l'Amitié (Bochaton

2009: 159). Ce phénomène est particulièrement bien illustré par la pratique des habitants de Na Daeng qui n'hésitent pas à privilégier les infrastructures publiques thaïlandaises plutôt que laotiennes qui pâtissent d'une très mauvaise réputation.

Ainsi, l'espace frontalier tel qu'il est quotidiennement pratiqué et construit par les habitants de Na Daeng s'étend bien au-delà des seules limites de l'interconnaissance entre membres de deux villages sur chacune des deux rives et peut se prolonger à plusieurs dizaines de kilomètres dans la capitale provinciale. Ces excursions à l'intérieur du territoire thaïlandais sont théoriquement soumises à une contrainte de durée puisque les ressortissants laotiens sont censés réemprunter le passage inter-villageois pour 18 heures le jour même de leur traversée. Au quotidien, nombreux sont ceux qui respectent cette contrainte mais elle peut néanmoins être contournée sans que les autorités du village ne s'en soucient particulièrement ni ne préviennent une autorité plus spécialisée. Aussi, il est parfois possible de croiser à l'embarcadère des Laotiens qui proviennent de villages plus intérieurs du territoire et qui reviennent d'un séjour de plusieurs semaines sur le territoire thaïlandais, embauchés illégalement par un employeur de la rive droite<sup>8</sup>. Cela ne veut pas dire qu'une incursion plus prolongée et plus profonde dans le territoire thaïlandais ne comporte pas de risques, bien entendu. La frontière nationale et ce qu'elle impose aux individus qui la traversent peut violemment ressurgir si ceux-ci font l'objet d'un contrôle d'identité, notamment sur leur lieu de travail. Néanmoins, la diversité des pratiques de circulation montre bien que cet espace frontalier, tel qu'il se définit par les pratiques des ressortissants laotiens, s'étend bien au-delà de la seule limite internationale que constitue le fleuve.

Encore une fois, cette caractéristique locale particulière ne s'applique pas pour les habitants de Hat Sai dont l'économie locale est largement moins tournée vers l'autre rive. Les motifs de traversée vers la rive gauche existent mais ils sont bien moins nombreux et sont circonscrits à certains individus alors que la circulation frontalière concerne la grande majorité des familles de Na Daeng.

L'un des principaux motifs de traversée que les habitants de Hat Sai partagent avec leurs co-frontaliers est celui de la visite familiale. Au cours de l'histoire de cette frontière locale, de nombreux intermariages ont pu être constatés par l'intermédiaire d'une recension généalogique réalisée de part et d'autre et il existe encore aujourd'hui des réseaux familiaux qui s'étendent au travers de la frontière. Ceux-ci constituent d'ailleurs les supports principaux des embauches et des échanges commerciaux que j'ai déjà évoqués entre les deux rives. On emploie ou on commerce préférentiellement avec des personnes avec lesquelles un lien de parenté existe. Si un lien de parenté effectif n'est pas requis pour la traversée des villageois de Na Daeng, il est nécessaire pour les ressortissants thaïlandais qui souhaiteraient visiter la rive gauche. En effet, théoriquement et pratiquement, les habitants de Hat Sai, qui ne sont pas originaires de Na Daeng et qui souhaitent traverser le fleuve, doivent être liés par alliance avec l'autre rive et ainsi être mariés avec une habitante de Na Daeng. C'est alors en qualité de gendre (*luk khoei*) qu'ils sont acceptés sur l'autre rive puisque ce sont leurs beaux-parents qui se portent garants de leur présence dans le village. Les membres thaïlandais

apparentés à ce genre pourront se rendre dans le village durant le jour des noces mais seulement en ce jour précis. Dans un tel cadre, la traversée vers l'autre rive est soumise à deux conditions principales revendiquées comme telles : être allié de l'autre rive et, même lorsque cette première condition est remplie, ne pas tenter de dépasser les limites du village pour s'avancer sur le territoire laotien. Les enfants de ces unions mixtes sont eux aussi autorisés à rejoindre les rives laotiennes et ce pour des séjours plus prolongés et plus étendus sur le territoire laotien, puisqu'ils possèdent très souvent deux cartes d'identité – l'une laotienne et l'autre thaïlandaise. Les femmes originaires de Na Daeng bénéficient soit de deux documents d'identité elles aussi, soit ne possèdent qu'un titre de séjour thaïlandais temporaire et peuvent donc circuler librement sur le territoire laotien. En pratique donc, l'espace frontalier thaïlandais est bien plus réduit que celui de leurs co-frontaliers puisqu'il est soumis à une limitation géographique (les frontières de Na Daeng) et à une circonscription sociale (être un allié). Les schémas suivants réalisés à partir d'observations quotidiennes des circulations sur le fleuve illustrent bien cette asymétrie des usages frontaliers et l'étendue différenciée de l'espace frontalier (fig. 5 et fig. 6). Ils dessinent l'étendue et la densité de la frontière en fonction des activités qui s'y déroulent, concevant non plus la frontière internationale comme une limite ou un passage caractérisé par sa porosité ou son imperméabilité mais par les pratiques des frontaliers eux-mêmes.

On pourrait penser que cette faiblesse des circulations thaïlandaises ne tient simplement qu'à la seule restriction des autorités locales laotiennes. En réalité, même dans la configuration du genre, ce sont plus fréquemment les femmes, originaires de Na Daeng et mariées à un homme de Hat Sai, qui effectuent les trajets au quotidien. De manière générale, même dans le cas de ces gendres, les habitants de Hat Sai n'ont pas d'intérêt particulier aux activités frontalières<sup>9</sup> et encore moins au territoire laotien qui représente localement pour eux une ruralité considérée comme trop vulgaire et dont ils souhaitent se distancier. En effet, bien que revendiquant à certains égards une appartenance lao par distinction avec le centre thaïlandais, les habitants isan de Hat Sai se distinguent très largement de l'autre rive en soulignant simultanément la distance économique et culturelle qui les sépare. Cette ambiguïté de la position isan dans son rapport simultané au centre thaïlandais et à la rive laotienne est particulièrement perceptible dans la manière dont les Isan s'auto-qualifient (McCargo & Krisadawan Hongladarom 2004)<sup>10</sup>.

Le positionnement des habitants de Na Daeng en tant que main-d'œuvre disponible et bon marché témoigne de cette asymétrie frontalière et simultanément de la mise à distance de l'autre rive attachée à une position structurale de cadet (*nong*). Mais cette asymétrie symbolique se constate aussi dans le sens de l'alliance. En effet, même dans le cadre des intermariages, qui par le passé pouvaient indifféremment se réaliser entre hommes et femmes de l'une et de l'autre rive, la tendance actuelle veut que ceux-ci ne se réalisent aujourd'hui qu'entre une femme laotienne et un homme thaïlandais. L'inverse n'est aujourd'hui plus vrai et les hommes laotiens ne constituent pas des époux envisageables pour les femmes thaïlandaises en raison de leur origine perçue comme trop rurale, trop paysanne.

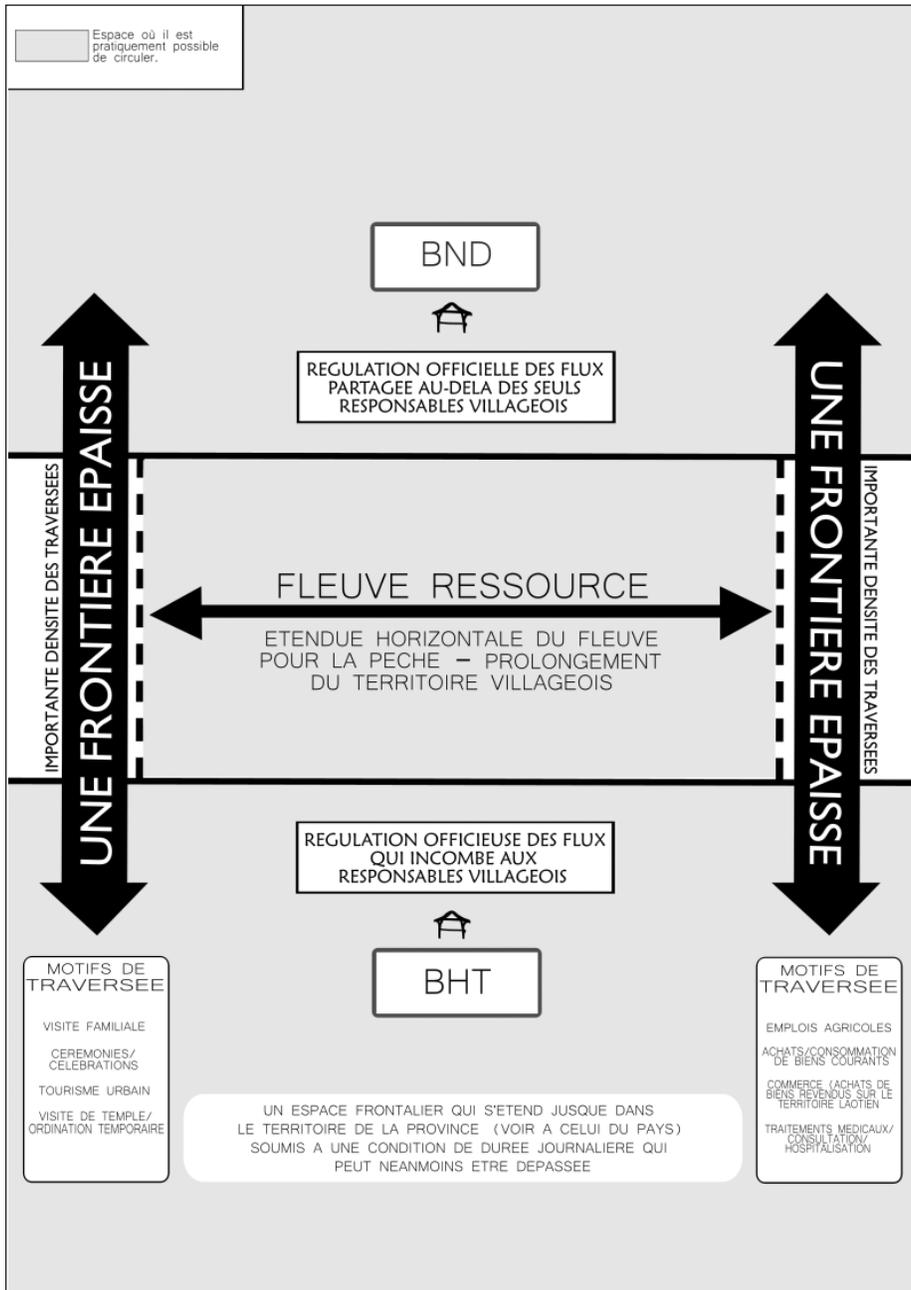


Fig. 5. Espace frontalier du point de vue des circulations laotiennes

Crédit : Brett Le Saint.

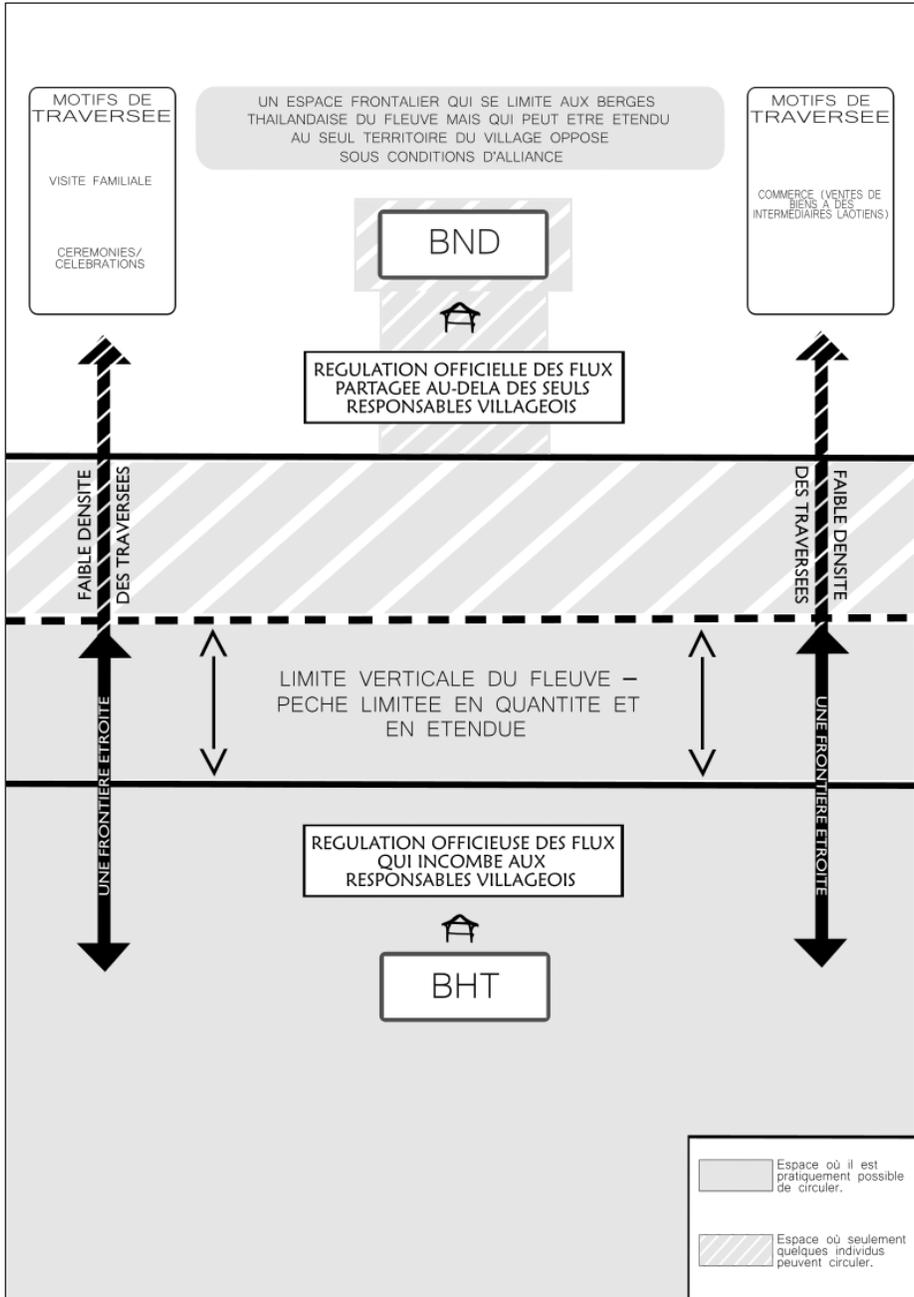


Fig. 6. Espace frontalier du point de vue des circulations thaïlandaises

Crédit: Brett Le Saint.

De même, si la tendance dominante du point de vue des pratiques résidentielles de part et d'autre du fleuve reste l'uxorilocalité (les époux viennent vivre – au moins durant les premières années de vie commune – dans la maison familiale de la femme), celle-ci ne semble plus de mise lors d'un mariage mixte où les femmes laotiennes viennent systématiquement s'installer dans la localité de leur époux thaïlandais. La seule question des modalités politiques de la régulation frontalière n'explique pas cette structure asymétrique des relations frontalières. De même, le sens des circulations à la frontière doit trouver une partie de son explication dans le système des migrations régionales de travail. Si le territoire thaïlandais constitue l'une des seules destinations des migrations laotiennes de travail, ce n'est pas le cas pour les ressortissants thaïlandais qui ont longtemps privilégié des destinations du Moyen-Orient et, aujourd'hui, d'autres pays d'Asie (Corée du Sud, Japon, Singapour) (Le Saint 2019). Aussi, bien que régie par des modalités locales et informelles de régulation, l'épaisseur différenciée de l'espace frontalier local reflète les asymétries sociales et symboliques qui caractérisent la relation entre les habitants des deux rives. On voit bien comment la frontière isan-lao constitue un élément intrinsèque de la vie villageoise laotienne, caractéristique de l'économie locale et régionale, tout comme l'horizon thaïlandais constitue la forme localisée, la plus proche et la plus aboutie de la modernité capitaliste à laquelle les classes d'âges les plus jeunes aspirent, quand cette même frontière ne constitue qu'une périphérie étroite pour la majorité des habitants de Hat Sai.

## DÉCRIRE L'ÉTENDUE FRONTALIÈRE PAR SES PRATIQUES

Caractérisé par la proximité ethnolinguistique et historique des populations qu'il met en commun et par la relative absence d'un système de régulation formel, l'espace frontalier isan-lao tel qu'il s'incarne ici à l'échelle inter-villageoise, ne saurait néanmoins se définir par sa porosité et son horizontalité, ni par sa seule marginalité. Si, de longue date, l'interconnaissance et les relations de parenté caractérisent, pour partie, les relations des populations séparées par le Mékong, elles ne constituent pas, au même titre, des supports de la circulation transfrontalière. L'espace frontalier des habitants de Na Daeng repose effectivement sur des réseaux d'interconnaissance élargis mais son extension, telle qu'elle est informée par les usages et les circulations dans cet espace, dépasse largement le seul cadre de ces réseaux d'interconnaissance locaux tandis que l'espace frontalier des Thaïlandais est constitué par un maillage social bien plus étroit, majoritairement circonscrit aux affins et consanguins directs. La réalité de la frontière isan-lao s'évalue ici au regard des pratiques qui s'y réalisent au quotidien.

De même, le caractère licite mais illégal de ces circulations frontalières ne signifie pas pour autant qu'il y ait absence de régulation mais que celle-ci se joue de manière euphémisée ou qu'elle nécessite de concevoir une forme d'officialité taillée pour l'occasion. Ainsi, à première vue, cet espace frontalier aurait tout de l'espace marginal, exceptionnel, fluidifié par les relations locales. Ce que l'ethnographie

laisse néanmoins apparaître, c'est que l'espace en question est différentiellement structuré par des logiques sociales et économiques locales mais aussi par des forces plus larges qui ont trait tout autant aux migrations régionales de travail qu'à des logiques plus symboliques de distinction qui ont à voir avec la place des Isan au sein du territoire national thaïlandais. Aussi poreux que puisse paraître l'espace frontalier isan-lao et même s'il ne peut être assimilé aux formes contemporaines de l'institutionnalisation sécuritaire des frontières par les gouvernances nationales et internationales – caractéristiques de ces sites d'exception (Walker 2009) qui prolifèrent ces dernières années – il constitue cependant un espace dense, traversé par un certain nombre de contradictions, d'asymétries et de rapports hiérarchiques.

Analyser l'espace frontalier par ses usages pratiques et quotidiens permet de contourner certaines affirmations générales concernant les frontières, qui enjoignent à se positionner à l'intérieur de grilles de lecture polarisées (porosité/imperméabilité, mur/pont, culturel/politique, *boundary/borderland*, etc.) comme l'affirmait déjà Andrew Walker (Walker 1999). Certes, ces dualismes peuvent constituer des métaphores heuristiques utiles et l'injonction à constituer un savoir informé par la comparaison de situations localement et temporellement étendues ne peut s'exempter de l'élaboration de certaines typologies. À cet égard, la tentative réalisée ici de topographie pratique de l'espace frontalier inter-villageois isan-lao n'a pas pour but de resserrer la focale sur une échelle microscopique pour faire éclater l'inadéquation de certaines analyses de portée générale vis-à-vis d'une situation locale particulière mais plutôt de montrer comment, localement, se cristallisent des enjeux qui sont les produits simultanés d'échelles distinctes. Ces usages locaux différenciés de la frontière, comme celui des *sala* en tant que lieux de régulation informelle et les contradictions et logiques d'inclusion et d'exclusion qu'ils révèlent, ne me semblent pas relever du registre de l'anecdote que certains peuvent reprocher à l'ethnographie – pour reprendre une remarque de Michael Herzfeld (Herzfeld 2001: 261) – mais au contraire permettent d'évaluer toute la densité, le relief, la contradiction et les asymétries caractéristiques des espaces frontaliers, aussi poreux puissent-ils paraître.

## Notes

---

1. Les noms des localités et des personnes ont été modifiés.
2. Ces rappels à l'ordre officiel se font plus insistants lors de l'organisation de *bun* dans l'enceinte du village ou lors d'une situation politique nationale plus exceptionnelle, comme lors de la venue du président américain Barack Obama en 2016.
3. C'est particulièrement le cas lors des périodes de repiquage du riz (*dam na*). Néanmoins, depuis quelques années, les maisonnées de Hat Sai ont de moins en moins recours à cette technique culturelle, qui offre pourtant un meilleur rendement, et préfèrent semer le riz à la volée en y adjoignant des doses conséquentes d'engrais chimiques.
4. La méthode consiste à s'élancer à l'aide d'une pirogue motorisée vers l'aval du fleuve en direction de Hat Sai, à déposer l'extrémité d'un long filet que le pêcheur déroulera tout en faisant avancer son embarcation à la rame vers la rive opposée (jusqu'à par-

fois n'être distant des berges thaïlandaises que de quelques mètres), puis à se laisser porter par le courant du fleuve jusqu'à la limite (virtuelle) aval (*nuea*) du village laotien suivant, récupérer son filet et rejoindre l'embarcadère principal de Na Daeng.

5. Comme tous ces différents interdits, il est néanmoins possible de s'en accommoder sur la rive laotienne comme thaïlandaise. L'impossibilité de tuer des animaux les jours de *wan sin* peut parfois être difficile à tenir, particulièrement dans le cas de Ban Na Daeng où l'accès à des morceaux de viande ou de poissons déjà découpés est bien moins évident en raison de la difficulté du voyage vers la capitale ou les villages qui lui sont proches dans la journée et des conditions précaires de conservation de ces denrées. Il n'est donc pas rare que des individus estiment nécessaire de braver l'interdit pour préparer le repas du jour. De cela, les personnes se justifient par une question rhétorique : « qu'est-ce qui est le plus déméritoire (*bap*) ? Tuer un poulet ou ne pas nourrir ses enfants ? ». De même, si l'on peut s'accommoder de ces interdits en fonction de certaines nécessités quotidiennes, certaines personnes sont parfois jugées au sein d'une même famille comme moins susceptibles de subir les conséquences déméritoires de l'infraction à la règle dans la mesure où leurs comportements quotidiens sont jugés comme étant déjà en décalage avec la norme. C'est le cas des hommes par rapport aux femmes de manière générale mais aussi plus particulièrement de certains hommes connus pour leur faible participation aux activités du temple (*wat*) ou leur propension reconnue à la boisson.
6. Les observateurs laotiens dénoncent, la plupart du temps, ces pratiques contrevenantes à la norme religieuse comme étant le fait de pêcheurs thaïlandais.
7. Sur 180 maisonnées interrogées à Ban Hat Sai, 52 déclarent avoir cultivé des tomates, qui constituent la culture la plus partagée dans le village après le riz. La prépondérance de la culture de la tomate dans le village s'explique avant tout par la présence locale d'une entreprise de conditionnement de tomates à qui les agriculteurs de Hat Sai revendent leur production. Les berges du Mékong facilitent cette culture qui nécessite un apport régulier en eau qui peut être obtenu par un simple pompage. Sur les rives laotiennes, on ne trouve aucun champ de tomates, l'érosion d'un pan entier des rives du Mékong plusieurs années auparavant empêche toute culture de berges.
8. Nombre d'habitants de Na Daeng travaillent ou ont travaillé régulièrement en Thaïlande sur des chantiers de construction, dans les plantations de canne à sucre du centre du pays ou dans les usines de traitement et de conditionnement de produits maritimes dans le sud, mais la plupart d'entre eux préfèrent, dans ces cas spécifiques, traverser légalement à Tha Nalaeng pour ne pas risquer le coût qu'engendrerait un contrôle inopiné sur leur lieu de travail.
9. J'utilise la notion d'intérêt non pas dans le sens du diptyque coût/intérêt ni dans celui de l'acteur rationnel qui agit en fonction d'intérêts individuels calculés mais dans le sens dont Pierre Bourdieu en fait usage, c'est-à-dire « pour partie liée avec ».
10. Malgré une résurgence de la mise en valeur d'une identité lao dans la culture populaire nationale et parmi les cercles intellectuels (Draper *et al.* 2019), la distinction des habitants de Hat Sai avec ceux de l'autre rive témoigne de leur position particulièrement ambiguë au sein de l'État-nation thaïlandais (pour plus de précisions, voir Le Saint 2019).

## Références

---

- AGIER, Michel, 2014, « Introduction. L'encampement du monde », *Un Monde de Camps*, Paris : éditions de La Découverte, 11-28.
- ALVAREZ, Robert R., 1995, « The Mexican-US Border : The Making of an Anthropology of Borderlands », *Annual Review of Anthropology*, 24, 1 : 447-470.
- BAIRD, Ian G., 2010, « Making Spaces : The Ethnic Brao People and the International Border between Laos and Cambodia », *Geoforum*, 41, 2 : 271-281.
- BAUD, Michael, VAN SCHENDEL, Willem, 1997, « Toward a Comparative History of Borderlands », *Journal of World History*, 8, 2 : 211-242.
- BOCHATON, Audrey, 2009, « *Pai Thai, pai fang nan* ». « *Aller en Thaïlande, aller de l'autre côté* ». *Construction d'un espace sanitaire transfrontalier: le recours aux soins des Laotiens en Thaïlande*, thèse de doctorat en géographie humaine, université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre.
- DELEIXHE, Martin, DEMBINSKA, Magdalena, DANERO IGLESIAS, Julien, 2019, « Securitized Borderlands », *Journal of Borderlands Studies*, 34, 5 : 639-647.
- DIANA, Antonella, 2013, « The Experimental Governing of Mobility and Trade on the China-Laos Frontier : The Tai Lue Case », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 34, 1 : 25-39.
- DONNAN, Hasting, WILSON, Thomas W., 1999, *Borders: Frontiers of identity, Nation and State*, Berg : Oxford - New York.
- DRAPER, John, GARZOLI, John, PEERASIT KAMNUANSILPA, LEFFERTS, Leedom, MITCHELL, James, PEERA SONGKÜNNATHAM, 2019, « The Thai Lao – Thailand's Largest Unrecognized Transboundary National Ethnicity », *Nations and Nationalism*, 25, 4 : 1131-1152.
- EILENBERG, Michael, 2012, *At the Edges of States. Dynamics of State Formation in the Indonesian Borderlands*, Leiden : KITLV Press.
- FORMOSO, Bernard, 2016, « Are Thai Peasants Still farmers? The Socioeconomic Transformation of two Villages of Northeastern Thailand », *Moussons*, 28 : 39-60, DOI : <https://doi.org/10.4000/moussons.3636>.
- FUNAHASHI, Kazuo, 1996, « Farming by the Older Generation : The Exodus of Young Labor in Yasothon Province, Thailand », *Southeast Asian Studies*, 33, 4 : 625-639.
- HERZFELD, Michael, 2001, « Performing Comparisons : Ethnography, Globetrotting, and the Spaces of Social Knowledge », *Journal of Anthropological Research*, 57, 3 : 259-276.
- ISHIKAWA, Noboru, 2010, *Between Frontiers. Nation and Identity in a Southeast Asian Borderland*, Athens : Ohio University Press.
- IVANOFF, Jacques, 2011, « Une modernisation sans développement. Construction ethnique et ethnorégionalisme en Thaïlande », in *Thaïlande contemporaine*, Stéphane Dovert & Jacques Ivanoff, Bangkok : IRASEC/Les Indes Savantes, p. 473-516.
- IVARSSON, Søren, 2008, *Creating Laos. The Making of Lao Space between Indochina and Siam, 1860-1945*, Copenhagen : NIAS Press.

- KEYES, Charles F., 1966, *Peasant and Nation. A Thai-Lao village in a Thai State*, thèse de doctorat en philosophie, Cornell University, Ithaca.
- LADWIG, Patrice, 2014, « Millennialism, Charisma and Utopia: Revolutionary Potentialities in Pre-modern Lao and Thai Theravāda Buddhism », *Politics, Religion and Ideology*, 15, 2: 308-329.
- LE SAINT, Brett, 2019, *Frontière nationale, frontières sociales: ethnographie de l'espace frontalier isan-lao*, thèse de doctorat en ethnologie, université Montpellier 3-Paul Valéry, Montpellier.
- MCCARGO, Duncan, & KRISADAWAN HONGLADAROM, 2004, « Contesting Isan-Ness: Discourses of Politics and Identity in Northeast Thailand », *Asian Ethnicity*, 5, 2: 219-234.
- MURDOCH, John B., 1974, « The 1901-1902 "Holy Man's" Rebellion », *Journal of the Siam Society*, 62, 1: 47-66.
- PHOLSENA, Vatthana, 2006, *Post-war Laos. The Politics of Culture, History and Identity*, Singapour: Institute of Southeast Asian Studies.
- RIGG, Jonathan, SALAMANCA, Albert, 2011, « Connecting Lives, Living and Locations. Mobility and Spatial Signatures », *Critical Asian Studies*, 43, 4: 551-575.
- SCOTT, James C., 2013, *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris: éditions du Seuil.
- SHIRAI, Yuko, FOX, Jefferson, LEISZ, Stephen J., FUKUI, Hayao & RAMBO, Terry A., 2017, « The Influence of Local Non-Farm Employment on Rural Household Structure in Northeast Thailand », *Journal of Rural Studies*, 54: 52-59.
- SHIRAI, Yuko, RAMBO, Terry A., 2017, « Household Structure and Sources of Income in a Ricegrowing Village in Northeast Thailand », *Southeast Asian Studies*, 6, 2: 275-292.
- SOIMART RUNGMANEE, 2014, *Compromised Margin: Migration and Agrarian Transformation in the Northeastern Thai-Lao Borderlands*, thèse de doctorat en géographie humaine, University of Sidney, Sidney.
- SOIMART RUNGMANEE, 2016, « Illegal but Licit: Migrant Mobility and the Negotiation of Legality in the Northeast Thai – Lao Borderlands », *Asia Pacific Viewpoint*, 57, 2: 221-231.
- STURGEON, Janet C., 2004, « Border Practices, Boundaries, and the Control of Resource Access: a Case from China, Thailand and Burma », *Development and Change*, 35, 3: 463-484.
- THUTTAI KEERATIPONGPAIBOON, 2012, *Population Ageing: Changes in Household Composition and Economic Behaviour in Thailand*, thèse de doctorat en économie, University of London, Londres.
- VAN SCHENDEL, Willem, 2002, « Geographies of Knowing, Geographies of Ignorance: Jumping Scale in Southeast Asia », *Environment and Planning D: Society and Space*, 20: 647-668.
- VAN SCHENDEL, Willem & DE MAAKER, Erik, 2014, « Asian Borderlands: Introducing their Permeability, Strategic Uses and Meanings », *Journal of Borderlands Studies*, 29, 1: 3-9.

## Notes sur le système de transcription

---

Par souci de commodité, j'ai adopté le système RTGS (*Royal Thai General System of transcription*) pour la transcription des termes vernaculaires. Bien que ne faisant pas apparaître la durée des voyelles et la tonalité, il permet une lecture facilitée pour les lecteurs non connaisseurs des langues thaï et lao. Une seule exception à ce système général apparaît dans le texte pour souligner la particularité d'une prononciation plus éloignée de la diction officielle, il s'agit de la consonne « ฃ » qui dans ce cas sera transcrite « ny » et pas « y ».

---

**Résumé :** La littérature concernant les espaces frontaliers (*borderlands*) s'est considérablement développée durant les trente dernières années, notamment en anthropologie. La vision globaliste d'un monde sans frontière s'est peu à peu effacée pour laisser place à des études qui, d'une part, et notamment dans le contexte sud-est asiatique, pointaient la spécificité des marges frontalières caractérisées par des ensembles culturels transversaux et, d'autre part, une littérature qui soulignait le tournant sécuritaire contemporain dans la gestion des limites nationales et internationales. La frontière entre le nord-est thaïlandais et la Plaine de Vientiane a longtemps été étudiée sous l'angle de la première perspective, perçue comme un espace fluidifié par l'appartenance commune au groupe ethnolinguistique lao des populations des deux rives. Basé sur une recherche ethnographique de quinze mois auprès de deux villages frontaliers, cet article interroge la porosité de la frontière isan-lao par les modalités pratiques et quotidiennes de sa régulation, des usages du fleuve comme ressource et des circulations d'une rive à l'autre. Cette topographie pratique de l'espace frontalier permettra de montrer comment, malgré l'informalité du passage, celui-ci constitue un espace densément et différenciellement structuré de part et d'autre.

### *The Differentiated Thickness of the Limit :*

#### *The Asymmetrical Uses of the Isan-Lao Borderland*

**Abstract:** *The literature on borderlands has grown considerably over the past 30 years, particularly in anthropology. The globalist vision of a borderless world has gradually faded away to make way for studies which, on the one hand, particularly in the Southeast Asian context, pointed to the specificity of the border margins characterized by transverse cultural groups and, on the other hand, a literature which underlined the contemporary security turn in the national and international borders management. The border between northeastern Thailand and the Vientiane Plain in Laos, has long been described from the first perspective, perceived as a space made fluid by the common belonging to the Lao ethno-linguistic group of populations of both shores. Based on a fifteen months PhD field research in two border villages, this article aims to question the Isan-Lao border porosity through the practical and daily modalities of its control, the use of the river as a resource and the circulation from one bank to the other. This practical topography of the borderland will show how, despite the informal nature of the passage, it constitutes a densely and differently structured space on both sides.*

**Mots-clés :** Thaïlande, Laos, espace frontalier, régulation frontalière, topographie pratique.

**Keywords:** *Thailand, Laos, borderland, border control, practical topography.*